



ADNV / ADAEV – SÉANCE DE LANCEMENT

28.09.2022

ETUDE RÉGIONALE DE PLANIFICATION DES PARKINGS D'ÉCHANGE





SÉANCE DE LANCEMENT – 28.09.2022

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue
2. Stratégie cantonale des interfaces de transport voyageur
3. Cahier des charges de l'étude
4. Procédure d'adjudication
5. Constitution des groupes de travail
6. Financement
7. Divers et questions



BIENVENUE

MME NADIA METTRAUX

DIRECTRICE GENERALE DE L'ADNV



M. PASQUALE NOVELLINO

RESPONSABLE DU DOMAINE PLANIFICATIONS RÉGIONALES ET
AGGLOMÉRATIONS

STRATÉGIE CANTONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES INTERFACES DE TRANSPORT DE VOYAGEURS

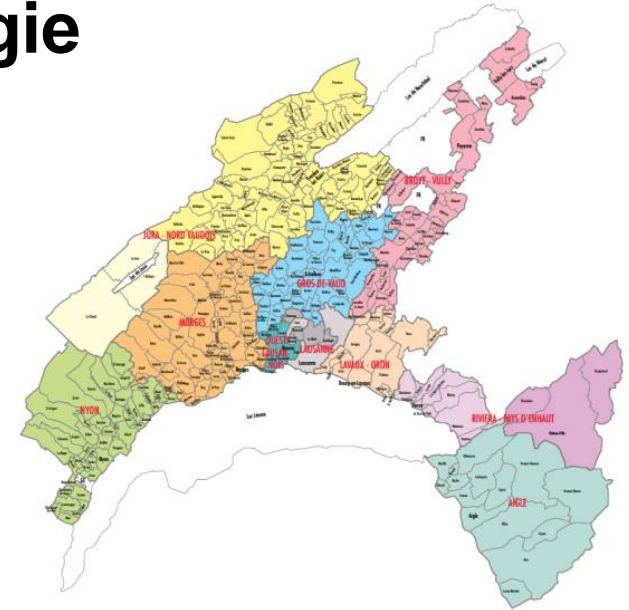
ETUDE RÉGIONALE DE PLANIFICATION DES P+R ET B+R DES DISTRICTS JURA ET NORD-VAUDOIS

SÉANCE D'INFORMATION – 28.09.2022

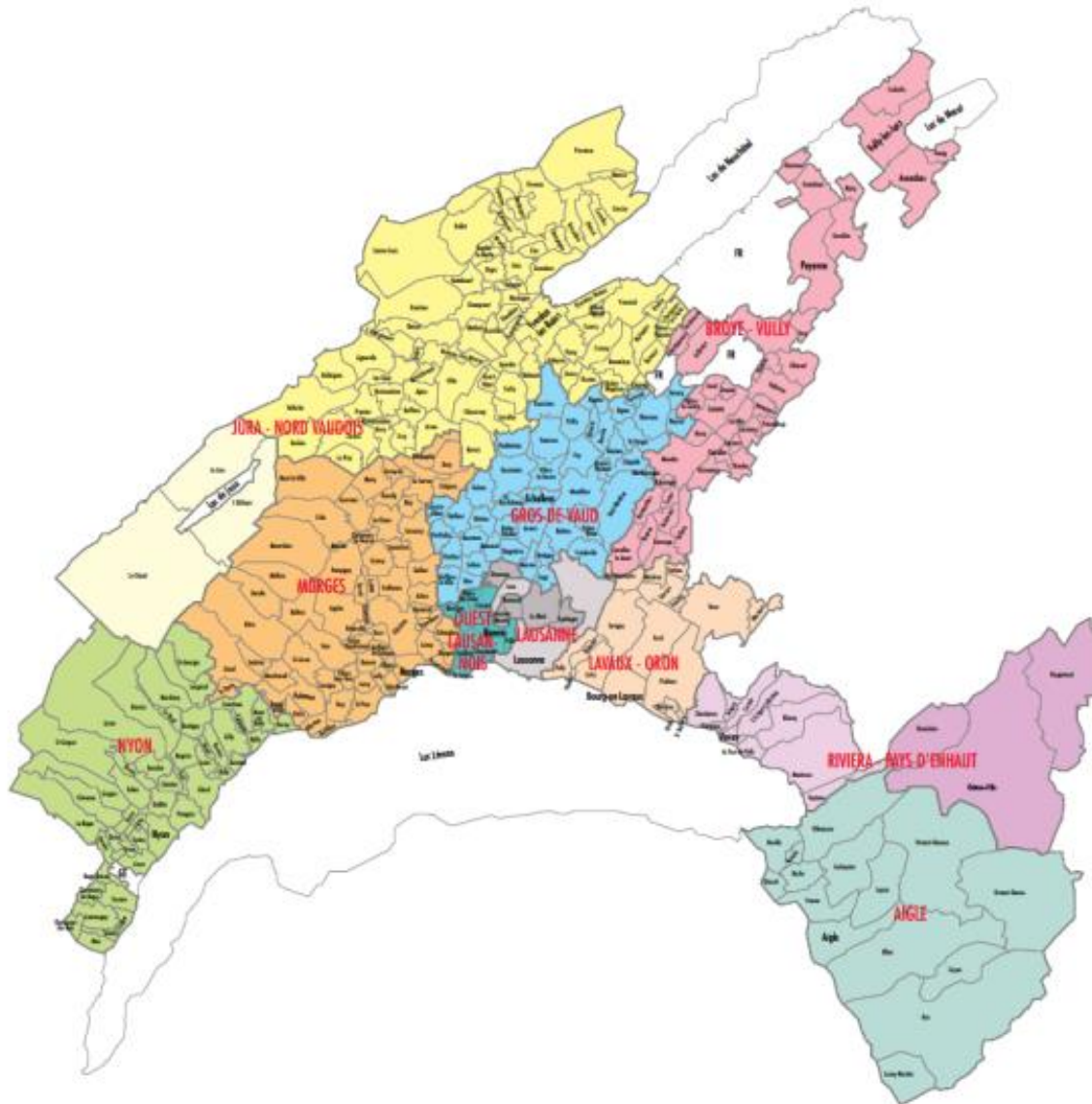
STRATÉGIE CANTONALE DES INTERFACES DE TRANSPORT DE VOYAGEURS

Les 2 volets de la stratégie

- ▶ Volet 1 : la planification régionale des parkings d'échange (P+R et B+R)
- ▶ Volet 2 : l'aménagement des interfaces de transport de voyageurs (études et réalisation).



VOLET 1 : PLANIFICATION RÉGIONALE DES PARKINGS D'ÉCHANGE



- ▶ Parkings d'échange : P+R et B+R qui seront à travers cette étude reconnus comme étant d'intérêt cantonal
- ▶ P+R reconnus d'intérêt cantonal pourront bénéficier d'une subvention pour leur réalisation
- ▶ 8 études en cours ou finalisées par les Associations Régionales et pour lesquelles les ETP sont associées

VOLET 1 : PLANIFICATION RÉGIONALE DES PARKINGS D'ÉCHANGE

Principes directeurs

- ▶ rabattre vers le réseau principal de TP avec le mode le plus adapté (en mobilité douce et bus en priorité et finalement en voiture à défaut d'alternative)
- ▶ faciliter les transbordements et l'accès au réseau de TP le plus proche possible du domicile des usagers afin de réduire distance parcourue en voiture
- ▶ réserver les places P+R pour les voyageurs qui ne sont pas, ou mal desservis en TP
- ▶ gérer et tarifer le stationnement P+R et le stationnement local avec cohérence

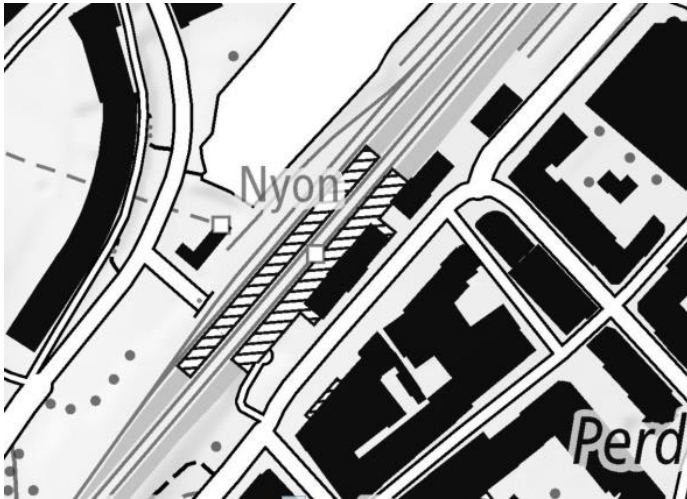
VOLET 1 : DOCUMENT DE CADRAGE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ÉTUDES DE PLANIFICATION RÉGIONALE DES PARKINGS D'ÉCHANGES

Un document de cadrage destiné aux acteurs en charge de la planification des parkings d'échange (associations régionales, schémas directeurs, communes et entreprises de transport public).

Il présente les attentes de la DGMR afin que l'étude soit conforme aux principes directeurs de la stratégie cantonale et aborde :

- ▶ Les objectifs de la planification régionale
- ▶ Le rôle des parkings P+R et B+R au sein du système de transport
- ▶ Le périmètre à prendre en compte
- ▶ Les principes de conduite de l'étude
- ▶ Les conditions de subventionnement
- ▶ La méthode de travail à respecter
- ▶ Le cahier des charges et les prestations minimales attendues

VOLET 2 : AMÉNAGEMENT DES INTERFACES : UNE SUBVENTION POUR CHAQUE ÉTAPE DE DÉVELOPPEMENT



Forte implication des communes et ETC



Les signatures de conventions de subvention doivent se faire avant le début des études / travaux

phase études préliminaires



élaboration de l'étude
études exploratoires,
avant-projet sommaire



phase études de projet



élaboration des études
études avant-projet, projet,
projet d'exécution, d'ouvrage



phase réalisation



réalisation de l'ouvrage



VOLET 2 : AMÉNAGEMENT DES INTERFACES

Principes directeurs

- ▶ prendre en compte les besoins de tous les acteurs et moyens de déplacement concernés (commune, ETC, piétons, cyclistes, automobilistes, passagers TP)
- ▶ garantir la sécurité de l'ensemble des usagers
- ▶ assurer la conformité des aménagements avec les lois et normes en vigueur
- ▶ améliorer la fonctionnalité de l'interface et l'efficacité des transbordements

VOLET 2 : DOCUMENT DE CADRAGE POUR LES ÉTUDES ET LA RÉALISATION DES INTERFACES DE TRANSPORT DE VOYAGEURS

Interfaces d'intérêt cantonal

- ▶ gare/halte ferroviaire comprenant au moins un arrêt de bus régional,
- ▶ arrêts permettant le transbordement entre deux lignes régionales,
- ▶ gare/halte ferroviaire ou arrêt régional comprenant un P+R pour automobiles et deux-roues motorisés conforme à la stratégie cantonale et prévu par une étude de planification régionale des P+R,
- ▶ gare/halte ferroviaire ou arrêt régional comprenant un parking pour vélos (B+R).

VOLET 2 : DOCUMENT DE CADRAGE POUR LES ÉTUDES ET LA RÉALISATION DES INTERFACES DE TRANSPORT DE VOYAGEURS

Les critères d'éligibilité d'une interface

- ▶ l'interface est reconnu d'intérêt cantonal (selon l'EMPD et documents de cadrage)
- ▶ le projet d'aménagement participe à l'amélioration du fonctionnement de l'interface (meilleure efficacité des transbordements...)
- ▶ les lignes desservant l'interface permettent un rabattement efficace vers les destinations des pendulaires

VOLET 2 : DOCUMENT DE CADRAGE POUR LES ÉTUDES ET LA RÉALISATION DES INTERFACES DE TRANSPORT DE VOYAGEURS

Les critères d'éligibilité d'une interface (suite...)

- ▶ la phase d'étude ou de travaux pour laquelle la subvention est demandée ne doit pas avoir débuté
- ▶ les P+R doivent avoir été préalablement identifiés dans le cadre de l'étude régionale de planification des parkings d'échange



CAHIER DES CHARGES DE L'ÉTUDE

Logo ADNV

Logo ADAEV



Direction générale de la mobilité
et des routes DGMR
Division Planification
Place de la Riponne 10
1014 Lausanne



Direction générale de la
mobilité et des routes DGMR
Planification

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

Parkings d'échange (P+R et B+R) dans le district Jura Nord vaudois
Etude de planification régionale

18 septembre 2019

Cahier des charges

Mandants : Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV)
Association pour le développement des activités économiques de la Vallée
de Joux (ADAEV)
Avec l'appui de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR-
Vaud)

Date : Août 2022

La planification régionale des parkings d'échange pour voitures (P+R) et pour
vélos (B+R) : document de cadrage et orientations sur les prestations
attendues

Table des matières

1	Introduction.....	2
2	Objectifs de la planification régionale	2
3	Rôle des parkings d'échange au sein du système de transport.....	2
3.1	Rôle des parkings d'échange pour voitures au sein du système de transport.....	2
3.2	Rôle des parkings d'échange pour vélos au sein du système de transport.....	3
4	Périmètres de la planification.....	4
5	Conduite de l'étude	4
6	Méthode de travail.....	4
6.1	Phase 1 : estimation du potentiel d'usagers P+R par commune.....	5
6.2	Phase 2 : affectation du potentiel d'usagers P+R sur les arrêts du réseau TP.....	6
6.3	Phase 3 : conversion du potentiel d'usagers en demande théorique.....	6
6.4	Phase 4 : dimensionnement des P+R.....	7
7	Cahier des charges de l'étude régionale	7
7.1	Données de base fournies par le mandant.....	7
7.2	Diagnostic de l'état actuel (offre et demande).....	8
7.3	Estimation du potentiel d'usagers P+R	8
7.4	Affectation du potentiel d'usagers P+R sur le réseau de TP.....	9
7.5	Conversion du potentiel d'usagers en demande théorique.....	9
7.6	Dimensionnement des P+R à l'horizon de planification.....	9
7.7	Dimensionnement des B+R à l'horizon de planification.....	9
7.8	Définition des modalités de gestion des P+R.....	9





PROCÉDURE D'ADJUDICATION

- Choix de la procédure
 - Pourquoi le gré à gré
- Choix du soumissionnaire
 - Proposé par le GT et validé par le GD



CONSTITUTION DES GROUPES DE TRAVAIL

Groupe Technique

ADNV	
Bureau ADNV	M. Sébastien Lassueur, chef de projets
Représentants communaux	
Représentant couloir CFF Grandson - Yverdon – Lausanne/Morges	Samuel Glayre, Commune d’Orbe, responsable Office de la mobilité
Représentant couloir CFF Vallorbe – Lausanne	A définir, Commune de Vallorbe
Représentant couloir CFF Yverdon – Payerne	A définir, Commune d’Yvonand
Représentant couloir CFF Yverdon - Neuchâtel	A définir, Commune de Grandson
Représentant couloir Travys Yverdon – Sainte-Croix	M. Stéphane Champod (ad interim), M. Jean-François Gander
Représentant couloir CFF Le Day – Le Brassus	M. Arthur Lespagnol, Commune du Chenit, service technique
Représentant bureau AggloY	M. Ronei Falvino, Responsable Bureau AggloY
Etat de Vaud	
DGMR, division planification	Mme Sophie Noirjean, cheffe de projet
Entreprises de transport	
CFF	Mme Véronique Jaquillard
Travys	M. Frédéric Ducommun
Car Postal	M. Pascal Bouvier



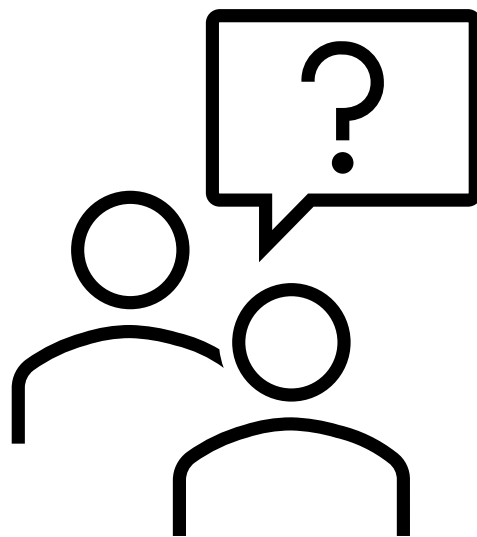
CONSTITUTION DES GROUPES DE TRAVAIL

Groupe Décisionnel

ADNV	
Comité exécutif	A définir
ADAEV	
Comité	A définir
Exécutifs communaux	
Représentant couloir CFF Grandson - Yverdon – Lausanne/Morges	XX Syndic/Municipal Orbe
Représentant couloir CFF Vallorbe – Lausanne	XX Syndic/Municipal Vallorbe
Représentant couloir CFF Yverdon – Payerne	XX Syndic/Municipal Yvonand
Représentant couloir Travys Yverdon – Sainte-Croix	XX Syndic/Municipal Sainte-Croix
Représentant couloir CFF Yverdon - Neuchâtel	XX Syndic/Municipal Grandson
Représentant couloir CFF Le Day – Le Brassus	XX Syndic/Municipal Le Chenit
Représentante COPIL AggloY / Yverdon-les-Bains	Mme Brenda Tuosto, Municipale Yverdon-les-Bains
Etat de Vaud	
DGMR, division planification	M. Pasquale Novellino, Responsable de domaine
Entreprises de transport	
CFF	M. Mathieu Fumeaux
Travys	M. Daniel Reymond
Représentant du GT au GD	
ADNV	M. Sébastien Lassueur, chef de projets



QUESTIONS ET DIVERS





FINANCEMENT

2 bonnes nouvelles :

- Le coût de l'étude est estimé par la DGMR à env. CHF 120'000 et **l'Etat en paie la moitié;**
- Le chef de projet est mis à disposition par l'ADNV d'une valeur d'env. **CHF 30'000 sans facturation additionnelle**

→ Il reste donc environ CHF 60'000 à financer



FINANCEMENT

2 variantes et 1 alternative :

Variante 1 : financement par les communes qui veulent un parking d'échange

→ Semble pertinente mais les recommandations de l'étude pourraient placer un P+R à un autre endroit

Variante 2 : financement par toutes les communes du district (env. CHF 0.65/habitant)

→ Est totalement pertinent compte tenu de l'intérêt régional du futur système de parking

Alternative proposée par le comité exécutif de l'ADNV : financement par toutes les communes, celles ne bénéficiant pas d'une gare/halte voyageur payant pour moitié (env. CHF 0.40 et CHF 0.80)

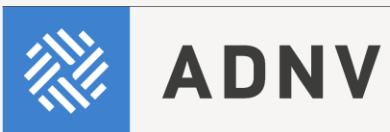
→ Est pertinent comme la variante 2 et ajoute une équité de traitement



CONCLUSIONS

Prochaines étapes:

- Validations (courant novembre)
- Choix du soumissionnaire (courant décembre)
- 1^{ère} réunion du GT (1^{er} trimestre)



DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



DÉVELOPPEMENT
TOURISTIQUE



DÉVELOPPEMENT
PROFESSIONNEL CGPI

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT
DU NORD VAUDOIS

PLACE DE LA TANNERIE 1
1400 YVERDON-LES-BAINS

T. +41 24 425 55 21
F. +41 24 425 55 20

CONTACT@ADNV.CH
WWW.ADNV.CH